

## Société



Les stages permettent de récupérer 4 points contre un paiement qui tourne en moyenne entre 139 et 210 euros / Photo DDM

Le gouvernement est décidé à faire le ménage dans les centres de récupération de points du permis de conduire. En cause, la qualité de certaines formations, loin des exigences de prestations payantes. Le délégué interministériel à la Sécurité routière a promis à l'avenir un meilleur contrôle des organisateurs de stages. Pour éviter aux automobilistes les mauvaises surprises.

«On compte aujourd'hui plus de 1 500 centres organisateurs de ces stages en France, ce qui répond à un véritable besoin. Pour exercer leur activité, tous doivent disposer d'un agrément préfectoral. Mais on se rend compte aujourd'hui que certains ne le méritent pas, au sens où ils n'accueillent pas les usagers dans de bonnes conditions et ne respectent pas le programme de formation imposé par la loi. En 2014, 89 centres se sont ainsi vus retirer leur agrément», explique Daniel Quero, président de l'association 40 millions d'automobilistes.

Pour ceux qui se sont inscrits à ces stages dispensés par des organisateurs peu scrupuleux, les conséquences sont parfois dramatiques. Tel l'exemple de Dominique, arnaqué par le site internet auprès duquel il avait réservé son stage. «Je me suis inscrit en versant une somme de 189 €. Le jour J, je me suis présenté pour le stage et la réceptionniste de l'hôtel où devait se dérouler le stage m'a informé que la journée était annulée. La société ne m'a informé de rien. J'ai dû m'inscrire en urgence auprès d'une autre société et payer à nouveau. J'ai réclamé le remboursement des 189 €, en vain».

D'autres témoignages, comme celui d'Olivier, confirment le manque de sérieux de ces organisateurs : son stage a été annulé à quatre reprises ! Il a finalement dû réaliser un stage dans un Automobile Club à plus d'une heure de route de chez lui. «Les conducteurs cherchent en toute logique à obtenir leur stage au meilleur tarif possible, mais lorsque les prix sont vraiment très bas, il convient de se poser la question de la qualité de la prestation proposée, note Pierre Chasserey pour 40 millions d'automobilistes. Pour faire le tri entre les centres de formation compétents, qui font de la sécurité routière, et les autres, qui font de l'argent sur le dos des usagers, une seule solution : renforcer les contrôles des organisateurs et retirer l'agrément de ceux qui ne respectent pas les règles. Cela permettra à l'automobiliste qui en a besoin d'acheter son stage en toute confiance et de s'y présenter dans un meilleur état d'esprit».